

**Zeitschrift:** Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung  
**Herausgeber:** Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat  
**Band:** 10 (1934-1935)  
**Heft:** 22

**Artikel:** L'armement de notre infanterie et son emploi [Schluss]  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-710145>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 16.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

über den Feind, die eigenen Truppen und das Gelände zu beschaffenden Nachrichten — Die Nachrichtenquellen und die Abwehr des feindlichen Nachrichtendienstes. Nach den straff skizzierten Schlussfolgerungen gibt es eine Reihe anschaulicher Beilagen: Die Nachrichtenjournal im I.-R. und in der Kompanie — Das Beobachterjournal — Der Gefechtsbericht — Beispiel eines Arbeitsprogramms für den Wiederholungskurs — Ausbildung der Tel.-Soldaten und Signaleure — Ein reichhaltiger Literaturausweis über den Nachrichtendienst.

Zweifellos werden nicht nur die Organe des Nachrichtendienstes, sondern alle Chargen unserer Armee sich sehr um die verdienstvolle Arbeit eines Fachmannes interessieren.

A. O.

\*

**Das Rütli.** 75 Jahre Nationaleigentum 1860—1935. Ein Gedenkblatt, herausgegeben von der Rütlikommission. Bearbeitet von deren Mitglied *Martin Gamma*. (Buchdruckerei Altdorf, M. Gamma & Cie.)

(A. O.) Noch einmal griff der hochbetagte, ehrwürdige Altlandammann Martin Gamma zur oft bewährten Feder. Er will der neuen Generation vor Augen führen, was die schweizerische Schuljugend zusammen mit dem Schweizervolk, dank der Initiative der Schweiz. Gemeinnützigen Gesellschaft, für die Erhaltung des stillen Geländes am See in gemeinsamer Begeisterung getan haben. Der Inhalt des wertvollen Broschürens ist in verschiedene Unterabschnitte eingeteilt. Sie heißen: Vom Rütli — Wie das Rütli Nationalgut wurde — Der Ankauf — Die Nationalsubskription — Das Ergebnis — Die Uebergabe des Rütli an den Bund — 75 Jahre Verwaltung — Die Rütlikommission — Von den Pächtern — Vom Rütli-Verkehr — Ein Wort an die Jugend — Heimat! Vaterland! Gedenksprüche. Sowohl zwischen dem Text, als auf der Titel- und Rückseite, finden sich bedeutungsvolle landschaftliche und historische Abbildungen. Vom technischen Arbeitsdienst in Zürich aufgenommen, ist ein Plan des Rütli im Maßstab 1:500 beigegeben.

Die Geburtsstätte unseres Bundes wird der Eidgenossen Herz stets in höhere Wallung bringen. Wir wünschen dieser warmempfundenen Erinnerungsschrift eine recht große Verbreitung bei alt und jung im Schweizerland.



**Poesie und Prosa.** Fahrer Binggeli sitzt traurig vor dem Stall und stützt den Kopf in beide Hände. Die Postordnanz geht vorüber und fragt teilnehmend: « Was isch, Binggeli, hesch Liebesgram? » — « Nei Ranzeweh! »

\*

Herr Oberleutnant H., Sie erhalten von links und rechts, von oben und unten, von überall her Maschinen- und Artilleriefeuer, was machen Sie? » « Herr Hauptmann: Hut ab zum Gebet! » antwortete der nie verlegene Zugführer.

\*

Feldweibel R., von Beruf Landwirt, soll zu Hause auch während des Urlaubs militärisch sein. Als er mit zwei Kühen Gölle führte, rief er energisch: « Fleck z'viel vor! » Und als er das Faß wieder füllte, knarrte die Pumpe, so daß er ausrief: « Was ist das für nes Gschnörr! »

(Aus « Die Grenzbesetzung 1914/1918 ».)

## L'armement de notre infanterie et son emploi

(Suite et fin.)

Si le lance-mines n'a subi depuis la fin de la guerre que peu de changement (une simple amélioration de ses qualités balistiques), les exigences pour le canon d'infanterie se sont considérablement accrues. Il ne doit plus seulement servir à contrebattre les mitr., il doit assurer la défense anti-tanks. Il s'agit d'avoir une arme à tir rapide et à grande vitesse initiale; le projectile doit avoir une puissance perforante suffisante pour traverser les blindages et avoir une puissance explosive pour avoir de l'effet à l'intérieur du char.

Le canon que nous avons adopté, du calibre de 47 mm, satisfait pleinement à ces exigences.

A côté de son emploi pour la défense anti-tank, cette arme peut servir à lutter contre les nids de fusiliers ou de mitr. ou contre un autre canon d'infanterie; dans ce but elle a été munie d'un obus long, doué d'un pouvoir perforant plus réduit, mais par contre d'une plus grande puissance explosive. Sa portée maxima pratique est de 5 km environ. Sa précision est extraordinaire.

Le canon d'infanterie tire dans la règle à vue directe. Des essais sont encore actuellement en cours pour utiliser aussi la trajectoire courbe et pouvoir ainsi combattre des buts derrière des couverts.

La vitesse de tir est grande: 12 à 15 coups par minute.

Si les qualités de notre nouveau canon d'infanterie sont grandes, nous pouvons nous poser cependant la question si un canon semblable est vraiment capable de combattre contre les chars?

Une première preuve est fournie par l'histoire:

1. Durant la guerre mondiale, les Allemands, sitôt le premier effet de surprise passé, organisent la défense anti-chars par:

- a) art.,
- b) par mitr. superlourde.

Les pertes que les chars subissent sont si lourdes que les Allemands n'attachent aucune valeur à ce nouveau moyen de combat et refusent d'abord d'en construire. Les Alliés, sans se laisser décourager, améliorent:

- a) leur matériel,
- b) leur emploi tactique.

Mais les pertes restent si lourdes que seule la surprise leur permet des succès.

2. Durant la guerre du Maroc, où des tanks furent employés en pleine montagne (genre Jura), plusieurs furent immobilisés par le simple tir au fusil des Riffains qui mettaient les servants hors combat par des tirs à travers les meurtrières.

3. Durant la guerre Sino-Japonaise, les Japonais déclanchèrent le 20 février 1932 une grosse attaque de tanks sur le front du Woosung (2 fortes escadres de tanks). Les canons anti-tanks des Chinois avaient été si bien camouflés que les aviateurs japonais n'avaient pas réussi à les découvrir. En outre les Chinois surent dominer leurs nerfs et n'abattirent les masques que lorsque les tanks furent à une distance de 400 m seulement, dans un cas même à une distance inférieure (300 m). En quelques instants 7 tanks furent atteints et mis hors combat. Le reste des tanks s'empressa alors de faire demi-tour.

Dans un autre cas, après l'arrivée de nouveaux canons anti-tanks, les Chinois réussirent à abattre 2 tanks à plus de 1000 m, grâce à l'excellente rasance du tir de ces canons.

L'histoire ne peut suffire pour donner des renseignements définitifs. Il faut considérer l'armement actuel des pays qui nous entourent et le développement de la technique.

Depuis 1918, les tanks se sont beaucoup développés. Mais s'il est vrai que des tanks possédant des capacités inouïes ont vu le jour, il faut reconnaître que l'armement en tanks n'a pas pu suivre les progrès de la technique à cause des prix exorbitants. Tous ces nouveaux engins restent à l'état de projet et ne pourront éventuellement apparaître sur les champs de bataille qu'après bien des mois de guerre. Leurs avantages consistent en une aug-

mentation de la vitesse, en une plus grande capacité de franchissement d'obstacles et en un renforcement de leur armement.

Il ne faut pas oublier cependant que le tank, quelle que soit sa vitesse, avance très lentement lorsqu'il combat. Il est obligé de s'arrêter ou de circuler à une vitesse excessivement lente pour tirer. Sa grande vitesse lui permet seulement de franchir rapidement la zone du « No man's land », de pénétrer rapidement et profondément dans la position ennemie, et d'engager le combat sur toute la profondeur de la zone de défense, les premières vagues de char étant chargées de détruire les positions arrière, tandis que les vagues suivantes sont chargées d'anéantir les résistances avancées.

La France est le plus grand possesseur de tanks; elle possède encore en majorité la plus grande partie de ses chars de guerre, mais ils ont été rénovés ces dernières années; la vitesse des chars moyens, dits Renault, a pu être portée à 12 km; ils sont armés de deux armes (un canon d'infanterie et une mitr.) et sont servis par 2 hommes. Ils passent à peu près partout; les seuls obstacles infranchissables sont les parois de rochers et les cours d'eau profonds. Il faut s'attendre à les voir apparaître même dans les Alpes. (Les Français ont effectué des manœuvres dans les Alpes savoyardes où ces engins sont montés à près de 2500 m.) Il ne nous faut pas craindre les chars lourds, dits de rupture, trop peu maniables dans notre terrain et en trop petit nombre.

L'Allemagne, privée de chars, réarme ouvertement; elle a l'avantage de pouvoir choisir ses modèles en toute liberté et sans être gênée par un matériel déjà existant et plus ou moins démodé.

Suivant les experts, il faut s'attendre à l'apparition d'engins, actuellement déjà au point, doués d'une vitesse de 16 km heure en tout terrain et armés d'une mitr. et d'un canon de campagne.

Les autres Etats d'Europe possèdent, soit des modèles français, soit des modèles semblables.

Les chars sont si coûteux, s'usent et se démodent si rapidement qu'il nous faut abandonner l'espoir d'en posséder. Avec le prix d'un seul on peut acheter au minimum 25 canons anti-chars.

C'est une des raisons qui nous a fait introduire notre canon d'infanterie. Sa très grande précision et sa trajectoire rasante, sa grande force de pénétration et sa grande vitesse de tir en font une arme spécifiquement anti-chars, qui peut nous faire espérer de lutter avec succès.

La Commission de Défense Nationale avait exigé qu'à 500 m l'obus perfore un blindage de 30 mm sous un angle de 30° avec la perpendiculaire à la plaque. Ces exigences qui étaient déjà bien supérieures au blindage de tous les chars moyens actuels, ont été largement dépassées.

Les plus forts blindages des chars lourds (45 mm à l'avant) cèdent à cette distance de 500 m sous un angle de 30° et les blindages les plus épais des chars moyens (30 mm) cèdent sous le même angle jusqu'à 1000 m. Ceci nous permet ainsi de combattre efficacement les chars légers et moyens, justement les chars qui peuvent être employés chez nous, jusqu'à une distance de plus de 1000 m.

Ce canon n'offre qu'un seul désavantage; c'est malgré tout un assez gros but; il sera nécessaire de camoufler soigneusement ses positions si nous ne voulons pas courir le risque de le voir démolir avant d'avoir pu ouvrir le feu.

De plus, l'attribution de 2 canons seulement par Bat.,

ne peut être qu'un stade intermédiaire, si l'on tient compte du mode d'emploi des chars. Les tanks ne feront leur apparition que là où la décision est recherchée, mais alors là, ils surgiront en deux à trois vagues chacune de 10 chars par km au moins, soit sur le front d'un Bat. Un Bat. aura ainsi à subir le choc simultané de 20 à 30 chars. 2 canons d'infanterie seulement ne pourront jamais suffire à assurer la défense.

Tout ce réarmement de l'infanterie, qui comprend aussi le remplacement du fusil par le mousqueton, change complètement l'aspect de l'infanterie et provoque une modification radicale de son organisation:

*La Sct.* ne sera plus composée de 3 groupes fus. et de 2 groupes Fm.

Elle sera composée de 3 groupes homogènes de Fm.

Cette solution constitue une grosse simplification dans la conduite de la Sct. La division en 5 groupes s'était révélée beaucoup trop lourde.

C'est justement à l'échelon de la Sct. que le commandement sous le feu offre le plus de difficulté et il ne pourra jamais être assez simple.

De plus, l'attaque ne peut plus être considérée aujourd'hui comme une avance de fusiliers sous l'appui du feu des Fm. comme ce fut notre doctrine ces dernières années.

Lorsque les fusiliers pénétreront dans la position ennemie, ils seront soumis aux réactions ennemies (feux ou contre-attaque) et à ce moment-là justement l'appui de feu ne joue généralement plus. Les fusiliers doivent pouvoir disposer instantanément d'une grosse force de feu; il est nécessaire qu'ils aient avec eux une arme automatique.

L'attaque est donc:

*une avance d'armes automatiques avec l'aide d'autres armes automatiques.*

« L'attaque est le feu qui avance. »

Dans la défense, cette augmentation des Fm. accroît aussi la force défensive de la Sct., car:

« La défense est le feu qui arrête. »

*La Cp.* se compose de 3 Sct. semblables et d'une Sct. dite d'appui.

Cette 4<sup>me</sup> Sct. possède 3 Fm. comme les autres Sct., mais peut être employée, suivant le danger, soit pour assurer la D.C.A., soit comme appui de feu des autres Sct.

Elle constitue l'arme du Cdt. de Cp. Jusqu'à présent celui-ci n'avait aucun moyen d'influencer ou d'aider le combat de ses Sct. Il pouvait ici et là employer les Fm. de la Sct. de réserve, mais la plupart du temps, à cause de la grande dispersion à ces distances de tir, l'action de ces Fm. était nettement insuffisante, sinon même dangereuse pour les Sct. de 1<sup>er</sup> échelon. Sa tâche consistait d'ordinaire à donner une mission à chacune de ses Sct., et puis... à Dieu va!!!

Ce défaut avait déjà été en partie corrigé ces dernières années par l'attribution d'une Sct. de 2 mitr. aux Cp. de 1<sup>er</sup> échelon. Maintenant le Cdt. de Cp. même sans mitr., disposera d'une grosse force de feu. En outre, dans la règle il continuera à recevoir comme par le passé, une Sct. de mitr.

Il disposera aussi au total d'une forte base de feu, qui formera l'ossature de sa position dans la défense et qui constituera un puissant appui de feu dans l'attaque.

*Le Bat.* se composera de 3 Cp. fus. et d'une Cp. mitr. comme jusqu'à présent; en outre, il recevra une Cp. dite d'E.M.

*La Cp. mitr.* se composera de 4 Sct. de 4 pièces; une de ces Sct. sera spécialement prévue pour la D.C.A.

Les 3 autres Sct. pourront soit former une puissante batterie dans les mains du Cdt. de Bat., ce qui sera assez rare à cause de notre terrain coupé; soit être réparties aux Cp. de 1<sup>er</sup> échelon, une partie seulement restant comme batterie de Bat.

La Cp. d'E.M. comprendra, à part le personnel habituel de l'E.M. (coureurs, téléphonistes, etc.), les engins d'accompagnement de l'infanterie, groupés comme suit:

Une Sct. de canons d'Inf. à 2 pièces,

Deux Sct. de lance-mines, chacune à 2 mortiers.

La division des lance-mines en deux Sct. donnera, dans des circonstances spéciales, la possibilité d'attribuer momentanément une Sct. à une Cp. de 1<sup>er</sup> échelon.

Ces engins d'accompagnement, entre les mains du Cdt. de Bat. seront engagés dans l'attaque pour détruire un nid de résistance reconnu, dans la défensive pour battre un angle mort ou combattre un but favorable.

Par suite de la faible dotation en munition et de la difficulté du ravitaillement, toutes deux causées par le poids des projectiles, il faut que chaque coup pour ainsi dire, soit au but. On ne fera pas de tir de réglage. La distance sera très soigneusement mesurée à l'aide du télémètre. Il sera aussi très souvent nécessaire de faire avancer les lance-mines jusque sur les positions les plus avancées, de manière à mieux observer le but et l'arrivée des projectiles.

Les canons d'infanterie seront employés contre des mitr., comme les lance-mines, mais en tir direct, et contre les tanks. Un canon, au moins sera attribué à la Cp. d'avant-garde.

Ces engins d'accompagnement d'infanterie complètent et remplacent l'action de l'Art. plus lente et moins précise; les tâches de l'Art. deviennent aussi plus claires et plus faciles et les Bat. deviennent plus libres et plus mobiles.

Tout ce réarmement augmente considérablement la puissance défensive de l'Inf., mais elle lui rend surtout un pouvoir offensif, qu'elle avait en grande partie perdu. Notre Inf. sera de nouveau capable de combattre avec des chances de succès, même parmi les conditions modernes du combat. Nous possédons maintenant les moyens, les armes nécessaires. Il ne nous faut plus que la troupe et les chefs possèdent une valeur guerrière, car les meilleures armes font faillite en des mains inexpertes. La prolongation des écoles, qui vient heureusement d'être votée, vient nous fournir ce qui nous manquait encore.

Il faut que notre armée devienne un véritable instrument de guerre, craint de l'étranger.

Alors le Schlieffen de demain, comme le Schlieffen de 1905, lorsqu'il se décidait à l'invasion de la France par la Belgique, dira en parlant de la Suisse:

« Je préfère laisser en paix un peuple qui a une organisation aussi solide! »

*Nicolas.*

## Une batterie d'artillerie au Furke-Pass

(Suite.)

Un contrefort du Murrenberg passé, nous nous trouvons dans un pays tout nouveau pour moi. Les derniers

sapins avaient disparu, la neige n'était pas encore là, mais on la sentait venir: l'herbe, le roc, et toujours le roc et l'herbe; puis de temps à autre un ruisseau qui courait en secouant son écume. Nous étions dans une espèce de vaste amphithéâtre dont nous devions faire le tour en restant à mi-côte pour ne pas avoir trop à gravir. En arrivant au milieu, nous passons le torrent du Schiltbach et nous avons devant nous une pente de 45°. C'était raide! En Afrique, on ne les passe guère avec des bêtes chargées. Je regarde le colonel, il marchait en fumant, un bâton à la main, sans avoir même l'air de se douter que nous n'étions pas au Bois de Boulogne. Le premier cheval attaque hardiment la montée; point de route battue; on avançait sur l'herbe glissante en faisant des zigzags, chacun gardant sa distance. Je regardais des conscrits de trente jours, poussant leurs bêtes chargées d'un canon de 200 livres ou d'un affût du même poids environ, et me demandais si ces gaillards comprenaient que grimper là, c'était tout uniment un petit chef-d'œuvre! Tout à coup un cheval s'abat; il va rouler, entraînant ceux qui le suivent! Pas du tout, les artilleurs sont autour de la bête et l'un d'eux charge déjà sur son épaule la pièce que le pauvre animal ne peut plus porter.

J'ouvre de grands yeux, personne n'a l'air de le trouver étonnant, je fais comme tout le monde et la colonne continue à marcher.

Arrivés au sommet d'un des grands côtés de l'amphithéâtre dont nous venons de parcourir, tout en nous élevant toujours, presque toute la demi-circonférence, nous nous trouvons tout à coup devant les splendides sommités des Alpes bernoises. Cette solitude immense des hautes montagnes, ce calme grandiose des rochers neigeux a quelque chose de religieusement imposant. Je ne riais plus, j'avais devant moi un spectacle dont même en pensée je n'avais jamais essayé d'imaginer la majestueuse grandeur.

Un nouvel amphithéâtre que nous devons parcourir de la même manière que le précédent, devait nous amener, montant toujours, près du passage cherché. Les chalets de la Bogangenalp, à mi-chemin de la côte, furent traversés sans halte; on avait hâte d'arriver au pied du Furke-Pass. Comme plus bas, un ruisseau sortant du milieu des rocs descendait vers la vallée; on le passe pour s'élever encore à travers les rochers et la petite herbe verte. Le paysage semble se resserrer; les deux montagnes entre lesquelles se trouve le passage se rapprochent et nous dominant. La neige étale ici et là de grandes flaqes blanches. Il va être midi; depuis le grand matin en route et toujours montant, chacun commence à trouver qu'une halte serait la bienvenue, mais on continue à marcher et le passage cherché ne se trouve nulle part. Enfin, à force de monter, on arrive sur un petit plateau de gravier entouré de neige; en avant, à droite, à gauche, des rochers énormes ou des pics inaccessibles.

Je cherchais des yeux une issue pour sortir de cette espèce de trou, formé par des parois presque verticales qui nous dominaient tellement qu'elles avaient l'air de

# Keine währschafte Soldatenkost ohne Käse!

Schweizerische Milkkommission.